

Le point de l'actualité de la semaine : 026/2023 :

**Par André Dulou 156^{ème} SR, responsable de la revue de presse
Défense de l'UNION-IHEDN**

A la une aujourd'hui :

« Plus qu'une armée de professionnels liés à la Nation, nous disposons d'une armée de volontaires intégrés à la Nation » (Ministère des Armées, GCA Benoît Durieux)

Le retour de la guerre en Europe et la manière dont les Ukrainiens font corps avec leurs militaires face à l'agression russe interrogent, ici en France, sur les relations entre les armées et la population. Deux décennies après la suspension du service national, où en sont-elles ? Comment les renforcer ? Le général Durieux, directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), détaille sa vision du lien « armées-Nation » dans *Esprit défense* n°8.

Parler de lien « armées-Nation » est-il la bonne formulation ?

Général de corps d'armée Benoît Durieux :

C'est l'expression consacrée. Mais elle mérite d'être remise en question. Car elle laisserait supposer que les armées ne sont pas dans la Nation, qu'elles en sont ontologiquement presque séparées. Or, ce n'est pas le cas. Il serait plus juste de parler d'intégration des armées dans la société ou dans la Nation et de s'interroger sur le niveau de cette intégration.

Quel doit être ce niveau d'intégration ?

Il ne serait pas exact de dire que les armées doivent être fondues dans la société. Leur vocation est de se préparer à la guerre. Le combat demande des valeurs particulières – discipline, collectif, solidarité, sacrifice, y compris de sa propre vie. Personne ne demande que ces valeurs soient celles de la société, qui est une société de l'épanouissement personnel, de valeurs individuelles et de liberté.

Et c'est normal. Certes, les armées doivent évoluer en phase très étroite avec la société et s'inscrire dans ses efforts. Mais une armée qui abandonnerait toute référence au sacrifice ou au sens du collectif perdrait sa valeur opérationnelle, et donc sa raison d'être. Elle serait tout autant rejetée qu'une armée qui se séparerait de la société. Il existe une ligne de crête, jamais simple à définir : quel est le bon niveau de spécificité et d'identité des armées pour qu'elles soient en phase avec les évolutions de la société tout en restant fidèles à leurs valeurs propres, qui garantissent leur capacité à protéger la Nation ?

<https://www.defense.gouv.fr/actualites/plus-quune-armee-professionnels-lies-nation-nous-disposons-dune-armee-volontaires-integres-nation>

-0-

**Les actualités de défense, avec cet article, relatif au projet
« Espadon »**

Le projet d'avion hypersonique « Espadon » pourrait profiter au Système de combat aérien du futur (OPEX 360, Laurent Lagneau)

Dans sa feuille de route publiée en 2019, l'Office national d'études et de recherches aérospatiales [ONERA] avait évoqué le lancement d'un projet d'aéronef de combat hypersonique pouvant « s'étendre à toute mission d'intérêt militaire » et devant être « capable de réaliser une croisière haute altitude de longue durée, avec un fonctionnement global de type avion, avec des phases de décollage et d'atterrissage horizontaux sur une piste et une accélération autonome ». Et plus aucune ne filtra par la suite...

Cela étant, quatre ans plus tard, à l'occasion du salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, l'ONERA a dévoilé une maquette censée représenter cet avion hypersonique, appelé « Espadon ». Mais sans donner, là encore, plus de détails sur ses intentions. Il aura donc fallu attendre quelques jours pour en savoir plus.

En effet, le 26 juin, l'ONERA a diffusé une vidéo dans laquelle son directeur des programmes militaires, René Mathurin, a résumé les enjeux de ce projet Espadon, conduit à la demande de la Direction générale de l'armement [DGA].

« L'idée de l'ONERA, ce n'est pas de construire un avion [hypersonique] mais de voir les technologies qui seront nécessaires pour en réaliser un », a dit M. Mathurin. Il s'agit donc d'établir une feuille de route « technologique » en fonction des sujets qu'il y aura à traiter.

« On a des discussions avec l'armée de l'Air & de l'Espace, qui nous propose certains types de missions et on regarde quel est le type d'aéronef qui pourrait répondre à ses besoins. Après, on fait des dimensionnements, des études sur tous les domaines pour faire un tel avion », a expliqué le responsable de l'ONERA.

<https://www.opex360.com/2023/07/02/le-projet-davion-hypersonique-espadon-pourrait-profiter-au-systeme-de-combat-aerien-du-futur/>

Le drone Patroller sera armé d'ici 2027 (HOME FOB, Nathan Gain)

Moins de quatre ans, c'est l'objectif désormais fixé dans le projet de loi de programmation militaire pour 2024-2030 pour armer les cinq futurs systèmes de drones tactiques Patroller de l'armée de Terre.

« *L'armement du Patroller devra être finalisé d'ici à 2027* », indique le document adopté ce jeudi au Sénat, résultat d'un sous-amendement porté par une cinquantaine de sénateurs emmenés par Cédric Perrin (LR). Une proposition qui n'aura suscité aucune opposition de la part du gouvernement.

Si l'intégration de roquettes guidées laser était actée dès la première mouture de la LPM, il convenait « *d'accélérer le processus de qualification du système de drones tactiques Patroller armé* », ont estimé les sénateurs. Une décennie après avoir été retenu, le Patroller sera enfin en mesure d'embarquer un armement partagé avec le Tigre et la version terrestre du futur Guépard.

Cet horizon, c'est aussi une manière de sanctuariser la réponse à un besoin évoqué de longue date en vue de l'actualisation de la LPM attendue avant la fin de l'année 2026. Ce sera peut-être aussi un bon « stress test » pour la Direction générale de l'armement (DGA), à l'heure où celle-ci poursuit une transformation notamment synonyme de simplification normative dans le domaine des drones.

« Au-delà de l'intérêt opérationnel de disposer d'un drone tactique armé, il s'agit aussi de proposer une offre attractive à l'exportation, dans le cadre existant de contrôle des exportations d'armement », complète le sous-amendement. De fait, l'armement de la plateforme est devenu un argument central pour revenir à la hauteur des concurrents turcs et américains et espérer marquer d'autres points après celui engrangé dernièrement auprès de la Grèce, client de lancement à l'export.

<https://www.forcesoperations.com/le-drone-patroller-sera-armed-ici-2027/>

Le chef d'état-major de l'armée de Terre visite le RSMA de l'île de la Réunion (Défense, armée de terre)

Le général d'armée Pierre Schill s'est rendu au régiment du Service militaire adapté de La Réunion, les 18 et 19 juin dernier. Il a rencontré les cadres du régiment ainsi que les jeunes engagés volontaires et stagiaires actuellement en formation. Il a visité le régiment et les dock pédagogiques afin de mieux comprendre son fonctionnement et ses missions. Un cross régimentaire de 8 km a été organisé à la plaine des sables, lieu mythique de l'île de La Réunion, au pied du piton de la Fournaise.

Pour remplir sa mission, le RSMA-R comporte 7 compagnies. Cinq d'entre elles sont basées à Saint-Pierre, la deuxième ville de La Réunion, une à Saint-Denis et une autre à Bourg-Murat dans les Hauts. Le RSMA-R, régiment atypique, est l'un des plus volumineux de l'armée de Terre : il est très autonome car non embasé (il ne dépend pas d'un groupement de soutien) et l'une de ses compagnies, basée à 1 650 m d'altitude, constitue la plus haute garnison permanente de nos armées. Les cadres sont issus à 70 % des troupes de Marine.

<https://www.defense.gouv.fr/terre/actualites/chef-detat-major-larmee-terre-visite-rsma-lile-reunion>

Les relations internationales :

Sommet de l'OTAN à Vilnius : l'alliance divisée sur la question de l'adhésion de l'Ukraine (Les Crises, David Sacks)

La pression monte pour qu'une déclaration officielle de quelque sorte sur l'adhésion de l'Ukraine soit faite lors des réunions qui se tiendront à Vilnius le mois prochain.

Un article paru dans le *New York Times* mercredi (14 juin) affirme que des pressions s'exercent sur Biden pour qu'il annonce un calendrier pour l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, lors du sommet qui se tiendra à Vilnius le mois prochain.

Biden est soi-disant « isolé » au sein des alliés de l'OTAN dans sa réticence sur le sujet, bien que cette affirmation soit contredite par le dernier paragraphe de l'article (ce paragraphe que Noam Chomsky recommande de lire toujours en premier), qui reconnaît que « certains soutiennent plus timidement » que l'adhésion [de l'Ukraine] à l'OTAN « pourrait être pour Poutine un encouragement à poursuivre la guerre, ou à l'intensifier ».

En effet, Moscou ayant déjà déclaré que l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN était totalement inacceptable et constituait une menace existentielle – sa propre protection étant l'un de ses principaux objectifs de guerre – une déclaration à Vilnius qui dirait que l'Ukraine rejoindra l'OTAN à la fin de la guerre garantirait en fait que la guerre se poursuivra éternellement. Elle aurait également pour effet de retirer de la table le principal argument de négociation de l'Occident pour parvenir à la paix, à savoir la neutralité de l'Ukraine.

Il est évident que la pression exercée sur Biden vient de Zelensky et de certains pays d'Europe orientale de l'OTAN, en particulier la Pologne et les États baltes. Zelensky a déclaré il y a deux semaines que si l'Ukraine ne recevait pas un signal fort quant à son éventuelle adhésion, elle ne participerait même pas au sommet de Vilnius. L'ancien secrétaire général de l'OTAN, Anders Rasmussen, aujourd'hui consultant auprès de Zelensky, a même menacé : « Si toutefois l'OTAN ne parvenait pas à se mettre d'accord sur une voie claire pour l'Ukraine, il est tout à fait possible que certains pays prennent des mesures à titre individuel. » En particulier, « les Polonais envisageraient sérieusement la possibilité d'entrer dans l'action » ce qui déclencherait une guerre directe entre l'OTAN et la Russie.

<https://www.les-crises.fr/sommet-de-l-otan-a-vilnius-l-alliance-divisee-sur-la-question-de-l-adhesion-de-l-ukraine/>

Chine-Russie : les fissures dans la citadelle Poutine, un cauchemar pour Pékin (Asialyst, Pierre-Antoine Donnet)

La tentative d'insurrection d'Evgueni Prigojine, chef de la milice privée russe Wagner, a fait apparaître d'évidentes fissures au sein du pouvoir de Vladimir Poutine. Un cauchemar pour le régime communiste chinois pour qui un effondrement de la Russie serait synonyme de la disparition de son seul grand allié sur la scène internationale face à un Occident solidaire contre lui.

Officiellement, le gouvernement chinois s'est borné à exprimer son soutien à Vladimir Poutine à mesure de la progression des soldats du mercenaire en chef russe en direction de Moscou le 24 juin dernier. En prenant soin d'ajouter qu'il n'était pas question pour la Chine de s'ingérer dans les « affaires intérieures » de la Russie, un leitmotiv dans le narratif officiel de Pékin. « *En tant que voisin amical et partenaire stratégique, la Chine soutient la Russie dans ses efforts pour protéger la stabilité du pays, se développer et atteindre la prospérité* », a déclaré le ministère dans un communiqué diffusé lorsqu'il devenait clair que l'épisode de Wagner prenait fin.

Un peu plus tard, à l'issue d'une rencontre dans la capitale chinoise entre le vice-ministre russe des Affaires étrangères Andreï Roudenko et le ministre chinois des Affaires étrangères Qin Gang, le même ministère a ajouté : « *La partie chinoise a exprimé son soutien aux efforts des dirigeants de la Fédération de Russie pour stabiliser la situation dans le pays en lien avec les événements du 24 juin.* »

Mais même si cette expédition a été éphémère, il ne fait guère de doute que les dirigeants du Parti communiste chinois auront vécu cette journée avec effroi, sidération et consternation. Car ils auront bien compris que ce putsch avorté consacre une réalité de plus en plus criante : depuis le début de la guerre livrée par la Russie en Ukraine le 24 février 2022, le régime de Vladimir Poutine est, chaque jour davantage, mis en échec.

Nul doute non plus que ces mêmes dirigeants ont tous à l'esprit la chute du Mur de Berlin le 9 novembre 1989, suivie le 25 décembre 1991 de la dislocation de l'Union soviétique. Lorsqu'en 2013, il avait rencontré Joe Biden, alors vice-président des États-Unis, Xi Jinping, arrivé au sommet du pouvoir chinois depuis un an, lui avait confié que le plus grand criminel russe n'était pas Staline mais Mikhaïl Gorbatchev, l'artisan de l'effondrement de l'URSS.

<https://asialyst.com/fr/2023/07/01/chine-russie-fissule-citadelle-poutine-cauchemar-pekin/>

France – Italie : se connaître davantage pour mieux se comprendre. Entretien avec l'ambassadeur Christian Masset (Revue Conflits, Christian Masset)

Propos recueillis par Jean-Baptiste Noé.

Depuis quelques années, les relations entre la France et l'Italie sont devenues très complexes. Les échanges économiques entre les deux pays ne cessent de croître, de nombreux Français vivent et travaillent en Italie, il y a de nombreux dossiers de coopération de chaque côté des Alpes, mais des nuages s'accumulent aussi, avec parfois des moments électriques et des tensions vives, comme votre rappel temporaire en février 2019. À quoi attribuez-vous ces tensions ? Y a-t-il des divergences de fond sur certains dossiers clefs ou bien est-ce davantage dû à des disparités de forme, les gouvernements de Paris et de Rome n'ayant pas nécessairement les mêmes objectifs politiques à court terme ?

La relation entre la France et l'Italie est très dense, étroite et couvre tous les champs de notre action. Il est donc naturel que dans une relation si proche, il y ait aussi parfois des tensions entre voisins et amis. C'est aussi le paradoxe de notre proximité : nous sommes parmi les pays européens les plus proches culturellement, et nous pouvons donc croire – à tort- que nous sommes identiques, à quelques nuances près, en pensant que nous n'avons pas besoin de nous connaître davantage pour nous comprendre. Ceci peut conduire à des incompréhensions parfois. Mais dans le même temps, chacun des deux pays a conscience des liens étroits qui l'unissent à l'autre : nous sommes notamment le deuxième partenaire commercial l'un pour l'autre et l'Italie fait partie des 5 premiers pays investisseurs en France. L'Italie est aussi l'un des tout premiers partenaires pour la culture, dans les co-productions cinématographiques ou dans l'édition. Les exemples sont innombrables. Ce sont des éléments qui, dans la durée, structurent la relation sur le terrain, de la part de ceux qui la vivent au quotidien, des entrepreneurs aux chercheurs en passant par les étudiants ou les artistes. Il est naturel qu'il puisse y avoir parfois des soubresauts, pour des raisons politiques ou historiques, mais la proximité entre nos pays reste une constante dans les domaines concrets où elle s'exerce, de l'économie à la recherche, en passant par la culture, la défense ou l'enseignement.

<https://www.revueconflits.com/france-italie-se-connaître-davantage-pour-mieux-se-comprendre-entretien-avec-lambassadeur-christian-masset/>

Sur le plan de l'économie, cet article relatif aux conditions monétaires de la dédollarisation :

Une dédollarisation, vraiment? (Télos, Barry Eichengreen)

« La dédollarisation est bien réelle et se produit rapidement », commençait un récent post vidéo largement partagé. « La part du dollar est passée de 73% en 2001 à 55% en 2020. Elle est passée de 55% à 47% depuis les sanctions lancées contre la Russie, maintenant la dédollarisation est dix fois plus rapide que dans les deux dernières décennies. » Cette vidéo a même attiré l'attention d'Elon Musk, qui a tweeté "À force de militariser la monnaie, les autres pays cesseront de l'utiliser. »

Cette question n'est pas nouvelle, et elle a été traitée notamment par Charles Wyplosz dans un post publié en 2020. Y répondre nécessite une analyse sobre, en commençant par les faits. La part du dollar dans les réserves de change au dernier trimestre 2022 était de 58,4%, et non de 47%, selon la dernière base de données du FMI sur la composition en devises des réserves officielles de change (COFER). Ce

chiffre est pratiquement inchangé par rapport aux 58,5 % du quatrième trimestre 2021, la dernière estimation de la COFER avant les sanctions financières du G7 à l'encontre de la Russie.

Les sceptiques objectent que ces données sont faussées par les variations des taux de change. Le dollar s'est renforcé tout au long des trois premiers trimestres de 2022, ce qui aurait pu faire grimper la valeur des réserves en dollars et la part de la monnaie dans les portefeuilles de réserves.

Mais les banques centrales rééquilibrent leurs portefeuilles de réserves en fonction des variations des taux de change, ce qui limite l'impact des valorisations sur les parts. La figure 1 compare donc les parts COFER déclarées avec les parts ajustées au taux de change.

<https://www.telos-eu.com/fr/une-dedollarisation-vraiment.html>

Les trois principales préoccupations des leaders de la transformation numérique (économie matin, Steve Brodrick)

Aujourd'hui, les directeurs techniques et les responsables de la transformation numérique ont beaucoup de choses à l'esprit, et ce quel que soit leur secteur d'activité (de la banque à la santé en passant par les services de covoiturage et l'armée).

En fait, toutes les entreprises tournées vers l'avenir sont en pleine transformation numérique. Leurs dirigeants cherchent à exploiter la puissance de l'analytique pour créer de la valeur et favoriser la transformation. Certaines entreprises sont plus avancées que d'autres, mais elles ont toutes des défis et des réalités en commun. Dans ce qui semble être une toile de fond constante d'incertitude économique, les entreprises tentent de trouver le bon équilibre entre rapidité et contrôle. Elles tentent de survivre à court terme tout en posant progressivement les bases qui les aideront à prospérer à long terme.

Comment les meilleures entreprises procèdent-elles ?

Ce n'est pas qu'une question de technologie

Nous sommes tous coupables de temps à autre de prétendre que la transformation numérique ne concerne que la technologie. C'est bien sûr le cas dans une large mesure, mais en se concentrant trop sur la technologie, on ne tient pas compte de la situation dans son ensemble, et en particulier de deux éléments : les personnes et les processus. En d'autres termes, la meilleure technologie du monde ne peut pas aider les entreprises à créer des changements efficaces si leurs collaborateurs ne sont pas impliqués et si leurs processus ne sont pas alignés.

Les dirigeants reviennent sans cesse sur ce thème. Le moment est venu pour les entreprises d'accorder la priorité à la transformation des données en connaissances. Cependant, c'est aussi le bon moment pour commencer - en parallèle - à communiquer les attentes à leurs équipes et à optimiser les processus opérationnels afin de s'assurer que l'ensemble de l'organisation est alignée pour soutenir et maintenir les changements à venir.

<https://www.economiamatin.fr/transformation-numerique-leaders-inquietude-projet-entreprise-brodrick>

Décarbonation : les trois non-dits de l'avenir de l'industrie automobile (Challenges, Vincent Beaufils)

EDITORIAL - Taxe carbone, fin du thermique en 2035, usines... Sans tabou, le patron de Stellantis Carlos Tavares et le Prix Nobel Jean Tirole (Toulouse School of

Economics), invités du 3^e Sommet du bien commun organisé par *Challenges* début juin, livrent leurs analyses sur l'avenir de l'industrie automobile.
SAMEER AL-DOUMY / AFP

Pour vos lectures d'été, vous pouvez bien sûr opter pour les *Pensées* de Pascal, selon le précieux conseil d'André Comte-Sponville. Mais si vous avez un long déplacement en voiture, l'écoute de l'intégrale du débat entre Carlos Tavares et Christian Gollier sur l'avenir de l'automobile sera aussi riche d'enseignements.

Tout d'abord parce que le patron de Stellantis, quatrième constructeur mondial (Peugeot, Citroën, Fiat, Chrysler...), ne s'échappe que rarement de sa course à la rentabilité pour livrer sa vision de long terme sur l'industrie; et que son interlocuteur, Christian Gollier, le successeur du Prix Nobel Jean Tirole à la tête de la Toulouse School of Economics, est un des meilleurs économistes mondiaux sur la transition climatique. Surtout, l'un et l'autre ne manient pas la langue de bois.

"Sacrifices et opportunités"

C'est parce que Gollier nous a avertis ("On ment au peuple en prétendant que la transition énergétique est une opportunité formidable. La réalité est qu'elle sera attentatoire à notre pouvoir d'achat.") que nous avons titré notre 3^e Sommet du bien commun, théâtre de ce débat, "Sacrifices et opportunités".

https://www.challenges.fr/idees/decarbonation-les-trois-non-dits-de-lavenir-de-lindustrie-automobile_860278

Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :

Émeutes en France : la gendarmerie engage pour la première fois ses blindés « Centaure » (La Voix du gendarme)

La **Gendarmerie** a engagé ce vendredi soir à Grigny (Essonne) ses nouveaux **blindés**, les **Centaure**. Quatre de ces engins en dotation au groupement blindé de gendarmerie mobile ont été prépositionnés, mais seuls deux d'entre eux ont été employés sur le terrain. Ils ont été principalement utilisés pour protéger la progression de troupes à pied, le blindé étant capable de rouler à la vitesse de 3 km/h. Les Centaure sont en revanche restés au hangar dans la nuit de samedi à dimanche.

Une dizaine de blindés ancienne génération, les VBRG, (véhicules blindés à roues de la Gendarmerie) ont été quant à eux utilisés dans plusieurs villes de France. Ils ont été également employés au cours de la nuit de samedi à dimanche, notamment à Marseille.

D'après les premiers retours, les Centaure, fabriqués par l'entreprise française Soframe, et livrés au fil de l'eau aux Gendarmes, d'abord au GBGM, ont donné entière satisfaction pour cette première sortie. D'ailleurs, le général de corps d'armée Olivier Kim, directeur des opérations et de l'emploi, a communiqué sur ce premier engagement sur le réseau social LinkedIn.

Ces engins de gros gabarit, (*) sont en mesure d'être employés pour différents types de mission explique le colonel (ER) Philippe Cholous, ancien commandant en second du GBGM, expert en maintien de l'ordre, et conseiller de *la Voix du Gendarme* : appui des unités pour la prise de compartiments de terrain étendus, transport d'unités en zone dangereuse notamment lorsqu'il y a possibilité de jet d'objet à partir des toits d'immeuble, appui/transport d'unités en zone où il y a suspicion d'armement, évacuation en zone hostile, transport d'autorité en zone hostile et rétablissement de viabilité des axes.

<https://lavoixdugendarme.fr/emeutes-en-france-la-gendarmerie-engage-pour-la-premiere-fois-ses-blindes-centaure/>

Et quelques articles de fond et d'actualité :

L'État islamique est-il défait ? Entretien avec M. Benraad (Diploweb, Myriam BENRAAD , Pierre VERLUISE)

Pierre Verluise (P. V.) : En 2023, où se localisent les forces restantes de l'État islamique ?

Myriam Benraad (M. B.) : De manière certes paradoxale en raison des nombreux et cuisants revers essuyés par ce mouvement, le centre de gravité de l'État islamique demeure ancré en zone syro-irakienne, ne serait-ce que sur un plan symbolique. C'est dans cette région, en effet, que le groupe terroriste a réussi, même de manière éphémère, à implanter son « califat » et que ses leaders, vétérans du jihad irakien puis syrien, continuent de transmettre le flambeau de leur combat.

Depuis plusieurs années, on assiste par ailleurs à une résurgence de l'État islamique en Irak et en Syrie, attestée par une multiplication des attaques et assassinats ciblés, en particulier dans les zones les moins contrôlées par les forces armées et de sécurité. Les militants jihadistes sont donc loin d'avoir disparu de leur terreau moyen-oriental et recherchent toute opportunité qui permettra de déstabiliser les processus de reconstruction en cours. Pour le moins, ces hommes et femmes sont déterminés à user de leur pouvoir de nuisance autant qu'ils le peuvent.

<https://www.diploweb.com/L-Etat-islamique-est-il-defait-Entretien-avec-M-Benraad.html>

Cyberattaques dans les hôpitaux, universités, administrations... Comment mieux résister ? (The Conversation, Mohammed CHERGUI DARIF, Bruno Tiberghien)

Collectivités territoriales, administrations publiques, hôpitaux, écoles et universités, aucune de ces organisations publiques n'est à l'abri des cyberattaques, que la Défense française définit comme :

« (toute) action volontaire, offensive et malveillante, menée au travers du cyberspace et destinée à provoquer un dommage (en disponibilité, intégrité ou confidentialité) aux informations ou aux systèmes qui les traitent, pouvant ainsi nuire aux activités dont ils sont le support. »

Selon l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité, 24,21 % des cybermenaces recensées depuis juillet 2021 à travers le monde visaient spécifiquement des administrations publiques.

Cependant, ce risque reste largement sous-estimé en France, comme le soulignait en 2020 une étude du Clusif, l'association de référence de la sécurité du numérique, menée auprès de collectivités territoriales – malgré le fait que près de 30 % d'entre elles ont subi des attaques par rançongiciel en 2019.

Des organismes plus vulnérables

En effet, contrairement aux entreprises privées qui peuvent investir fortement en cybersécurité, les administrations publiques ont généralement des moyens plus restreints. En conséquence, leur capacité à recruter des experts dans ce domaine, attirés par les salaires plus élevés du secteur privé, reste limitée. Ces contraintes

renforcent leur vulnérabilité face aux cyberattaques, qui ont connu une augmentation considérable depuis la crise du Covid-19.

Depuis une dizaine d'années, les hôpitaux français étaient déjà des cibles privilégiées.

<https://theconversation.com/cyberattaques-dans-les-hopitaux-universites-administrations-comment-mieux-resister-208620>

Paru au journal officiel :

Décret N°2023-534 du 29 juin 2023 modifiant diverses dispositions intéressant la défense nationale

(...)

ce décret complète, au sein du code général des collectivités territoriales, la liste des besoins de l'Etat en vue desquels il est permis aux collectivités locales et aux établissements publics de coopération intercommunale de construire ou de financer des bâtiments destinés à être mis à disposition de l'Etat, à travers l'ajout des besoins en matière de défense nationale. Il confie également au ministre de la défense le soin de définir la liste des matériels spatiaux dont le transfert depuis la France vers les autres Etats membres de l'Union européenne est soumis à une autorisation préalable. Par ailleurs, il conforte et sécurise le service de l'énergie opérationnelle, devenu organisme interarmées depuis le 1er janvier 2021, dans ses missions de gestionnaire statutaire de corps militaires et de militaires du rang. A ce titre, il modifie les dispositions du code de la défense, du code de l'environnement et des décrets n° 2008-954 du 12 septembre 2008 et n° 2012-650 du 4 mai 2012, qui réservent cette qualité aux armées, formations rattachées et services de soutien interarmées, en l'étendant aux organismes interarmées et actualise, au sein des dispositions correspondantes, la dénomination du service et celle du corps des sous-officiers qui lui est propre. Enfin, il substitue, au sein de divers codes et dispositions réglementaires non codifiées, la dénomination « allocation de reconnaissance du combattant » à l'actuelle dénomination de « retraite du combattant », source d'ambiguïtés.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047753345>